

Séance du 26 mars 2009

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Convention cadre de coopération pédagogique

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université,

Le quorum étant atteint,

En application de l'article 9 du décret 2007-692 du 3 mai 2007, M. SENECHAL, Vice-président chargé des formations et de la pédagogie, présente la convention cadre de coopération pédagogique entre les lycées et les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Lille destinée à faciliter la poursuite d'études des étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles.

Le Conseil d'Administration,

APRES EN AVOIR DELIBERE, APPROUVE LA CONVENTION CADRE A L'UNANIMITE DES VOIX.

Fait à Valenciennes, le 14 avril 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,



Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 5/5/2009